

L'an deux mille treize, le Conseil Municipal de la Commune d'Uruffe s'est réuni le 25 Janvier 2013 à 20 H 30 sous la Présidence de Monsieur FAYS José, Maire de la Commune, répondant à la convocation du 21/01/2013.

ORDRE DU JOUR :

- Préparation du budget
- Programmes en cours
- Subventions
- Divers

Étaient présents : Tous les conseillers, sauf excusés:

- Mme ELVINGER Annette,
- M. GAILLARD Éric,
- M. LÉONARD Étienne,
- M. SIMONIN Stanislas

Monsieur BICHET Cyril est élu secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

COMPTABILITÉ :

1- Autorisation préalable de poursuite :

Les procédures de recouvrement ont été simplifiées. Il existe dorénavant deux modalités d'autorisation de poursuites, à savoir : donner une autorisation dossier par dossier, ou permettre à la Trésorière de Colombey-les-Belles de procéder aux poursuites sans solliciter l'autorisation préalable du Maire.

Le Conseil Municipal décide d'adopter cette procédure plus rapide et d'autoriser la Trésorerie à effectuer directement ces poursuites.

2- Relances factures d'eau :

Plusieurs administrés nous ont signalé la réception d'une relance de la Trésorerie pour leur facture d'eau avant la date limite de paiement autorisée par la Mairie.

Les propos tenus par les employés de la Perception renvoyant les contribuables avec les termes « c'est la faute de la Mairie » sont inacceptables. Le délai imparti sur la facture n'étant pas écoulé, seule

la Perception est responsable de cette réclamation indue. M. le Maire contactera la Perception pour exprimer son étonnement et obtenir des explications nécessaires sur le sujet.

PRÉPARATION BUDGET :

Après analyse du Compte Administratif 2012 de la Commune, le Maire fait état des maigres ressources dégagées par le budget 2013, ce qui entraîne naturellement une faible capacité d'autofinancement de la Commune. Cette valeur s'obtient en considérant les recettes réellement perceptibles et les dépenses incontournables à la charge de la gestion communale. La différence dépenses/recettes au Compte Administratif de 2012 montre un excédent de 23.000 €. Cette valeur comparée à celle de 2007 (30.000 €) fait apparaître en 5 ans une érosion d'environ 22%. Erosion qui tend d'ailleurs à s'amplifier par toutes les obligations imposées aux collectivités comme celle qui s'annonce pour la modification des rythmes scolaires. Les budgets à venir vont donc obliger le conseil à restreindre fortement les projets futurs.

L'Assemblée fait l'inventaire des principales actions en investissement à prévoir au budget 2013 :

- En cours à finir :
 - Protection de la source
 - Réseaux d'eau potable et assainissement
 - Travaux en forêt
 - Plan local d'urbanisme (PLU)

- Nouvelles programmations :
 - Aménagement du cimetière (columbarium)
 - Changement conduites en plomb
 - Administration : mise à jour et changement des logiciels de gestion

Ces projets seront inscrits au budget 2013 et présentés lors d'un prochain Conseil Municipal.

EAU :

M. MIRE fait la demande par courrier d'être exonéré de redevance d'assainissement, car, affirme-t-il, le système qui équipe sa propriété est conforme aux directives fonctionnelles en ce domaine.

En réponse à cette demande, une précision sur la réglementation a été demandée aux instances responsables (Préfecture et SDAA54).

Il apparaît déjà que la conformité demandée par la loi doit être respectée et affirmée par les contrôles du SDAA ; ensuite, qu'aucun raccordement à l'égoût ne doit être réalisé.

Ces éléments contrôlés et conformes, la redevance pour assainissement sera annulée et cette délibération prendra effet pour chaque propriété ainsi équipée de la Commune.

BOIS :

Programme d'actions 2013 :

L'Assemblée prend connaissance du programme de travaux 2013 d'un montant de 35.150 € en investissement. Le Conseil Municipal décide de répartir ces travaux sur plusieurs années et de retenir pour l'année 2013, un programme de dégagement de cloisons d'environ 10.000 €.

ÉCOLES :

1- Compte-rendu SIEPCS :

L'Assemblée prend connaissance du compte-rendu du Syndicat Intercommunal du 1^{er} Cycle du secteur de Colombey-les-Belles.

2- Rythmes scolaires :

Le Conseil Municipal est informé de la lettre de M. le Ministre de l'Éducation Nationale au sujet des rythmes scolaires.

Une réunion d'information et d'échanges organisée par l'association des Maires et la Direction académique des services de l'Éducation Nationale aura lieu le 6 février 2013 à Écrouves.

L'Assemblée déplore d'ores et déjà les délais proposés pour cette démarche et un certain abus de pouvoir exercé sur les finances communales par la demande d'occupation des enfants pour le temps libéré imposée aux collectivités et à leur frais par l'Education Nationale !...

SUBVENTIONS :

Demandes de subventions :

- Le Comité Départemental d'Organisation du Concours National du prix de la Résistance et de la Déportation nous sollicite pour l'octroi d'une récompense à offrir lors de ce concours. Le Conseil Municipal décide d'accorder un bon d'achat pour des livres afin de féliciter les jeunes lauréats qui participent à ce concours.
- L'Assemblée décide d'accorder une subvention de 100 € à l'Entente Sud 54 (club de foot).

L'Assemblée n'accède pas aux demandes de subventions suivantes :

- Club d'animation Saint-Charles (Résidence Chanoine Rion)
- Radio Déclic
- AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)
- Marche Athlétique Paris-Colmar

DIVERS :

- La date de la fête patronale est fixée au 17 Novembre 2013.
- Remerciements de M. et Mme BIRKEL Antoine pour le colis des Anciens.

À ce sujet, le Maire rappelle nombre de remerciements faits oralement en Mairie ou lors de rencontres dans la Commune ?

- Suite à la proposition de l'EPCI de Colombey-les-Belles, le Conseil Municipal décide de renouveler l'opération radar pédagogique pour l'année 2013.
- Le Conseil Municipal prend connaissance :
 - de la population légale au 1^{er} Janvier 2013 à Uruffe qui est de 378 personnes.
 - de la lettre de réponse de l'EPCI à Mme GUILLEMIN Béatrice, présidente de l'Entente Sud 54 concernant l'éclairage du terrain de foot de Vannes-le-Châtel.

URUFFE
25/01/2013

- du mail de M. MALJEAN Eric nous informant qu'une opération de tir de nuit des renards s'effectuera les 24, 25 et 26 janvier 2013. D'autres opérations doivent avoir lieu tout au long de l'hiver.
- de l'invitation de la paroisse Bienheureux Frédéric Ozanam en Pays de Colombey-les-Belles le jeudi 31 janvier 2013 à 18h00.
- de la réunion sur la désertification médicale en milieu rural le 31/01/2013 à 18h00 à VILLERS-LES-NANCY.
 - Suite à la décision prise par la France d'intervenir militairement au Mali, la posture VIGIPIRATE est passée en alerte rouge. Nous vous demandons de nous signaler tout produit ou personne suspecte dans le village.
 - Un véhicule a heurté le banc devant la Mairie/école brisant net l'objet... Outre le délit de fuite dans cette action qui laisse présager le pire sur la route !!!, cette dégradation (couverte par les assurances) laisse un goût amer sur la conscience collective de certains de nos compatriotes... (qui peut-être n'hésitent pas à faire des leçons aux autres sur le civisme !!..).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 45 mn.